

QUESTIONS

21

▶ 24

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LES ÉCHANGES

- 21 QUELLE EST LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE ?
- 22 DANS QUELS RÉSEAUX (EUROPÉENS, MONDIAUX) S'INSCRIT-ON ?
- 23 D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES DONT LA MÉTROPOLE A BESOIN ?
- 24 QUI VIENT SÉJOURNER DANS LA MÉTROPOLE ET POUR FAIRE QUOI ?

21

QUELLE EST LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE ? SECTEURS D'ACTIVITÉS ET ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

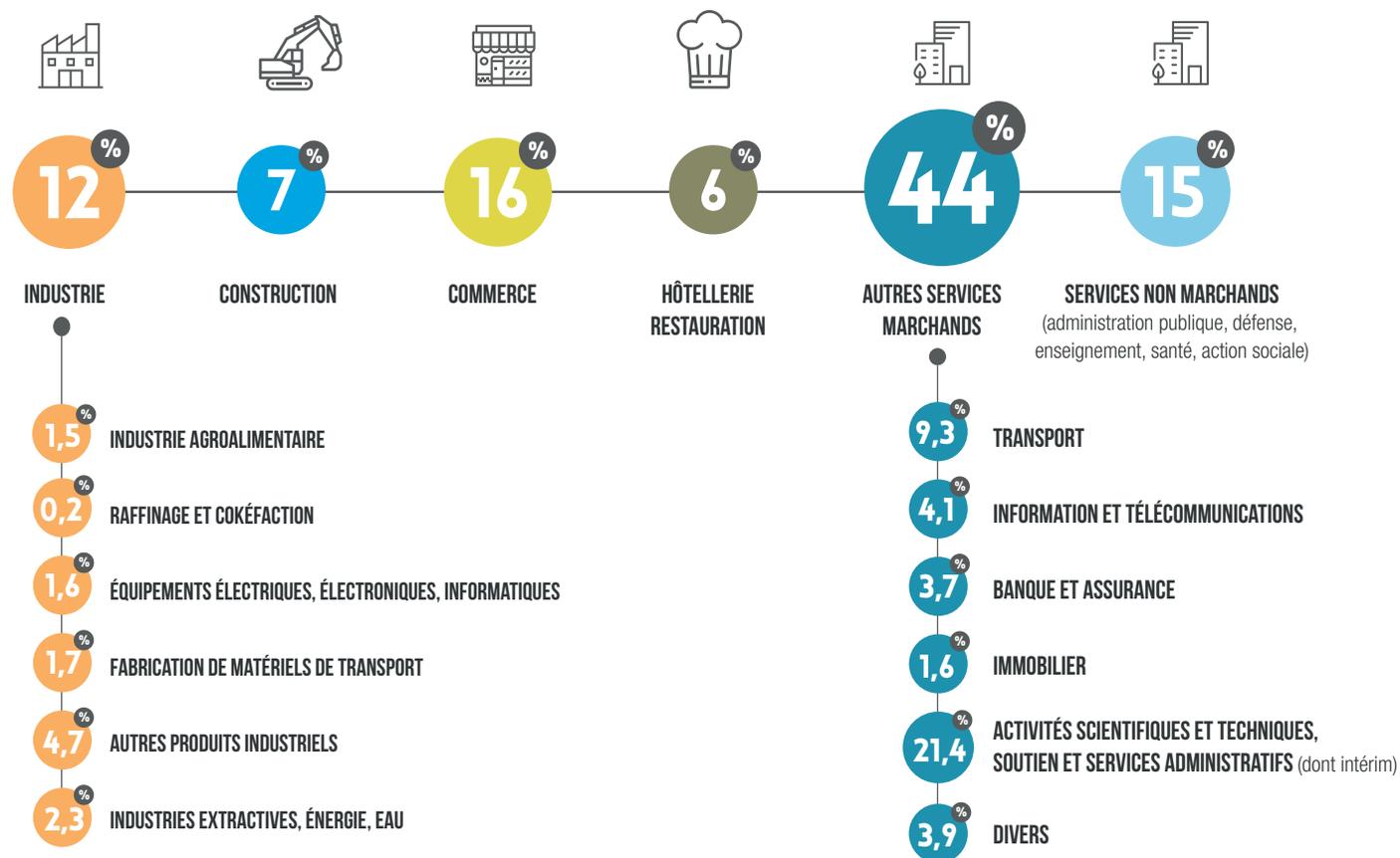
UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ, MOINS DE CADRES EXERÇANT DES « FONCTIONS SUPÉRIEURES » ET PLUS DE « DÉCLASSÉS »

La Métropole peut se prévaloir d'un tissu économique diversifié, mieux capable d'encaisser les chocs conjoncturels. S'agissant des secteurs d'activités, elle compte proportionnellement plus d'emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale que dans les autres grandes métropoles françaises et moins d'emplois dans les secteurs du commerce / transport / services. Au niveau industriel, elle se situe dans la moyenne dans les autres métropoles. Comme ailleurs, l'emploi agricole est très faible (moins de 1%).

S'agissant de certains emplois dits « supérieurs », la Métropole compte également moins de cadres exerçant des « fonctions métropolitaines » (emploi tertiaire supérieur dans les domaines de la conception-recherche, le conseil, le commerce inter-entreprises, la gestion, la culture et les loisirs) que dans les autres grandes métropoles françaises : 11,3% dans la Métropole contre plus de 15% à Paris, Lyon ou Toulouse.

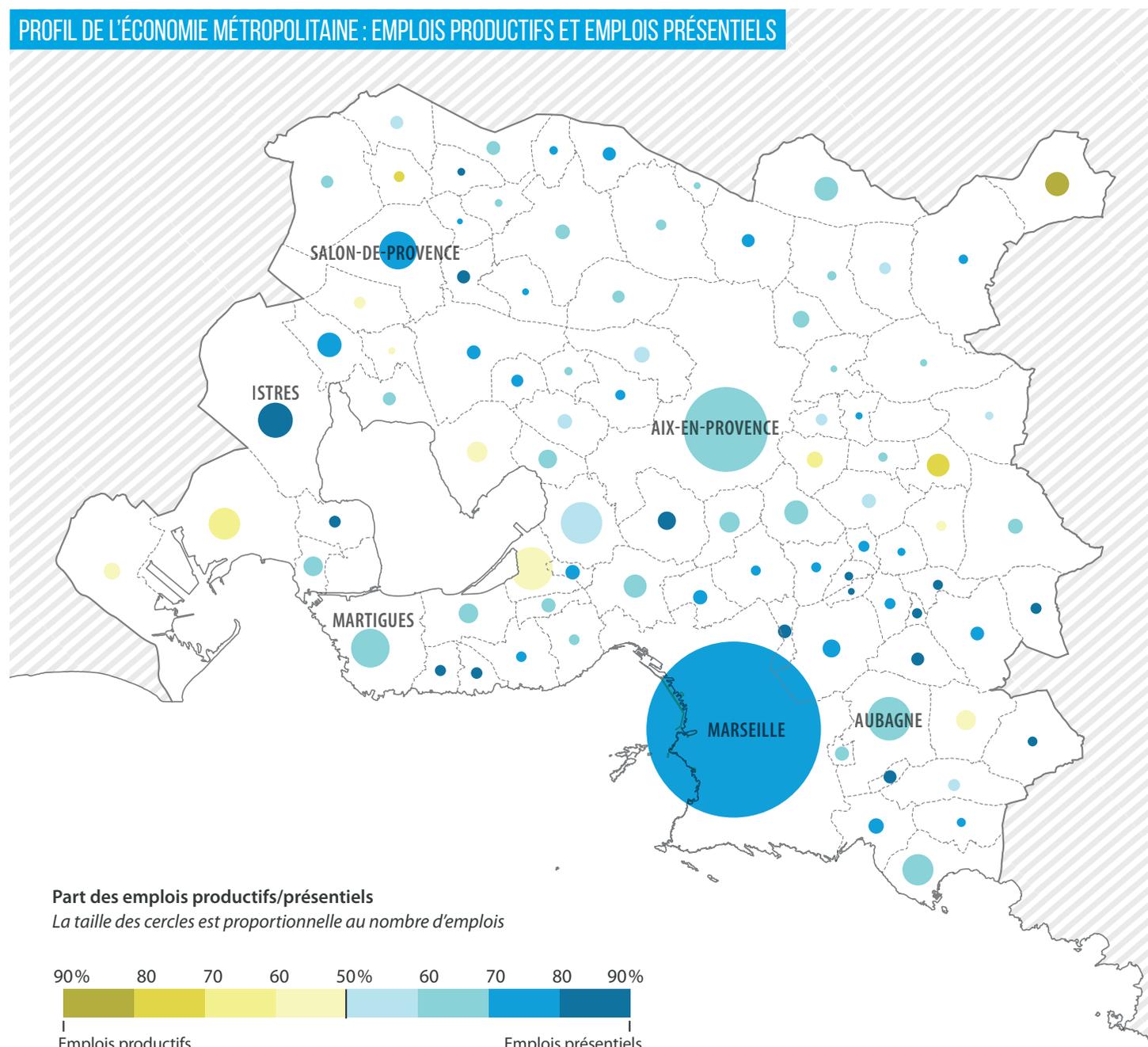
Le « déclassé » dans l'emploi est plus marqué qu'ailleurs : 1 diplômé du Supérieur sur 4 n'exerce pas un emploi à la hauteur de ses qualifications (1 sur 5 en moyenne dans les autres métropoles). Les jeunes diplômés font face à un marché du travail plus étroit et avec une forte dimension précaire / touristique, ne proposant pas toujours d'emplois en phase avec leurs diplômes. Cette situation participe largement du départ des jeunes diplômés de la Métropole après leurs études.

STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE : EMPLOIS PRIVÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : ACOSS 2020

PROFIL DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE : EMPLOIS PRODUCTIFS ET EMPLOIS PRÉSENTIELS



Lecture : À Saint-Paul-lez-Durance, il y a plus de 80% d'emplois productifs et moins de 20% d'emplois présents

Source : INSEE 2017

UNE ÉCONOMIE ESSENTIELLEMENT PRÉSENTIELLE, LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DOMINANTES SUR LES TERRITOIRES DE L'OUEST

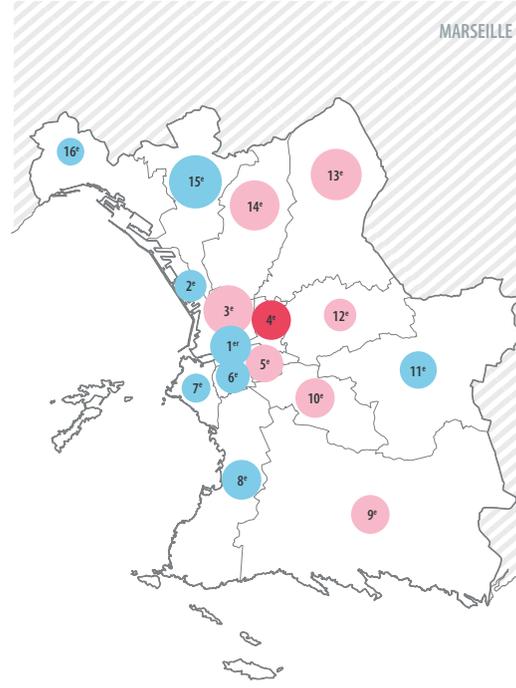
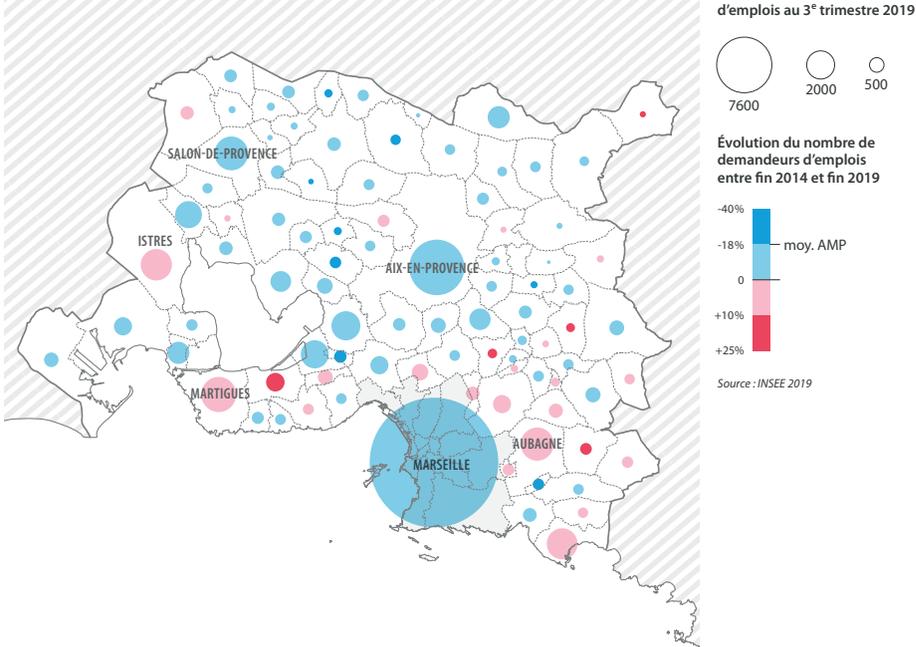
Avec 68% d'emplois présents et 32% d'emplois productifs, la Métropole Aix-Marseille-Provence compte légèrement moins d'activités productives que les autres grandes métropoles françaises (Paris, Lyon et Lille en particulier). L'emploi présentiel a fortement progressé ces 40 dernières années, dans la France entière comme dans la Métropole.

Ces emplois ont l'avantage de se répartir de manière plus homogène sur les territoires. L'économie présentielle intègre mieux les publics peu qualifiés sur le marché du travail et a l'avantage d'être peu délocalisable. Cependant, les crises affectent aussi les territoires dont l'économie est fortement présentielle : l'immobilier et la construction sont alors les premiers touchés. Cette économie est aussi génératrice de précarités : les secteurs d'activités domestiques privilégient souvent le recours aux contrats courts et/ou à temps partiel.

Activités ou emplois présentsiels : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services pour satisfaire les besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (services de proximité, santé et action sociale, administration, distribution, éducation, formation...)

Activités ou emplois productifs : activités qui produisent des biens majoritairement exportés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de la sphère productive (agriculture, BTP, fabrication, transport, logistique...)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS SUR 5 ANS



MALGRÉ LA DYNAMIQUE DE CRÉATION D'EMPLOIS, UN TAUX DE CHÔMAGE QUI RESTE ÉLEVÉ

En dix ans (2008-2018), le nombre d'emplois au lieu de travail a progressé de 0,4%/an (+30 000 emplois) et l'emploi salarié privé de 0,7%/an (+46 000 emplois sur la période): cette dynamique positive reste toutefois inférieure aux métropoles françaises de l'arc atlantique (Rennes, Nantes, Bordeaux), Toulouse, Lyon et Montpellier. Aix-Marseille-Provence a en revanche un autre retard à combler: seulement 63% des personnes d'âge actif (les 15-64 ans) occupent un emploi (contre 65,5% en moyenne en France). Cela signifie qu'il y a davantage de chômeurs, étudiants et autres personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle. Le taux de chômage, en baisse ces dernières années, atteint 10,2% fin 2019 dans le département (soit 1,5 point de plus que la moyenne française). Avec la pandémie mondiale de Covid-19, ce taux est fortement reparti à la hausse début 2020.

S'agissant des emplois salariés privés créés, ils l'ont été essentiellement:

- dans le secteur des services (+48 000 emplois) et du commerce (+1 300 emplois); le BTP et l'industrie ayant davantage supprimé d'emplois qu'ils n'en ont créé
- dans le secteur d'Aix-Gardanne (+19%) et dans l'ouest de la Métropole (+13,5%); la zone de Marseille-Aubagne (+4,6%) affiche une croissance plus modeste.

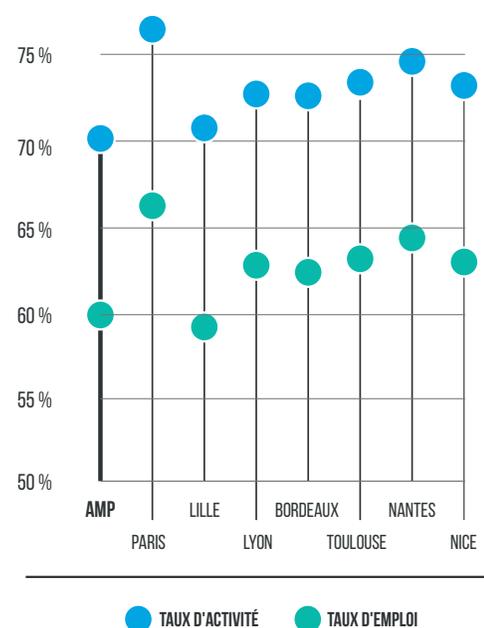
MOINS DE PERSONNES EN EMPLOI QU'AILLEURS

Avec un taux d'activité et un taux d'emploi inférieur de 5 points aux autres grandes métropoles françaises, la Métropole Aix-Marseille-Provence a un retard à combler, malgré sa dynamique récente. On note également le plus fort écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes (6 points d'écart), ce qui renvoie aux fragilités sociales de la population: davantage de familles monoparentales, souvent des femmes seules avec enfants. 16% des actifs de 15-64 ans sont à temps partiel (un chiffre semblable aux autres métropoles).

Taux d'activité: Part des actifs parmi la population en âge de travailler (15-64 ans). La population active comprend la population active ayant un emploi et les chômeurs.

Taux d'emploi: Part de personnes disposant d'un emploi (dite « occupée ») parmi la population en âge de travailler (les 15-64 ans). Le taux d'emploi rend compte de la capacité des structures productives à mobiliser les ressources humaines présentes sur le territoire.

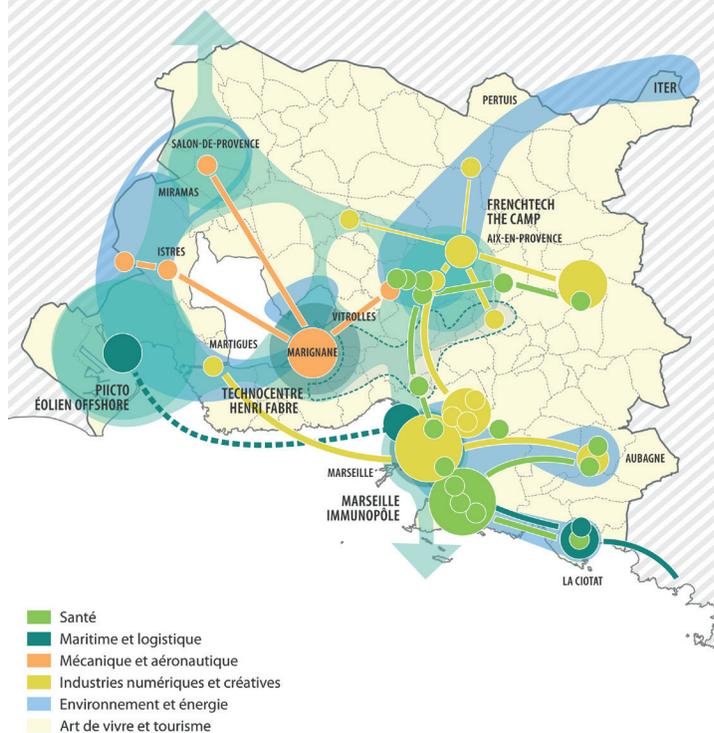
TAUX D'ACTIVITÉ ET TAUX D'EMPLOI D'UNE MÉTROPOLE À L'AUTRE



Autour du bassin méditerranéen, cette situation de croissance de l'emploi relativement importante mais d'un chômage élevé est courante. Les raisons de ce découplage sont multiples: l'arrivée de nouveaux actifs dont le conjoint ne trouve pas de travail, le cumul d'emplois par une même personne (situations de fragilité, temps partiel), les chômeurs découragés, les inactifs en formation...

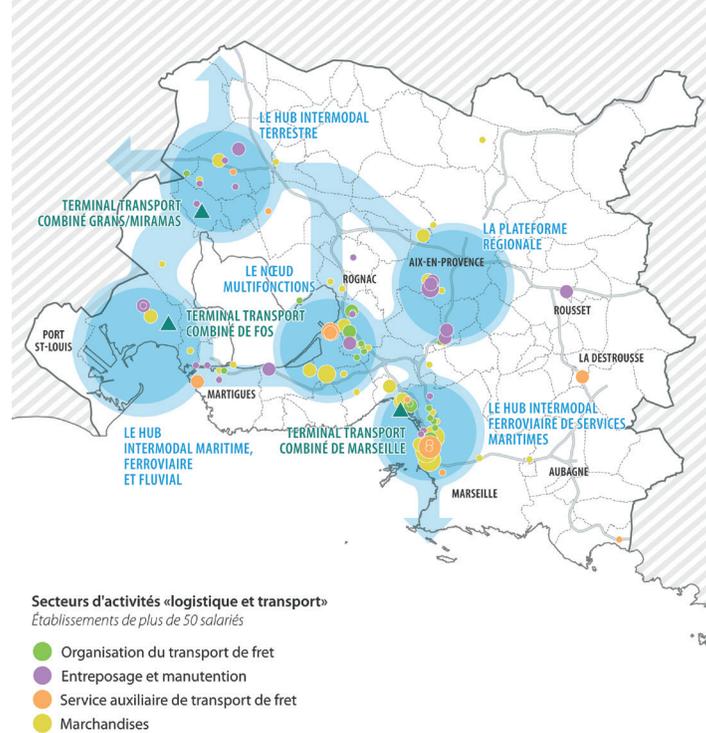
Source: Insee 2017

LES 6 FILIÈRES D'EXCELLENCE DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE



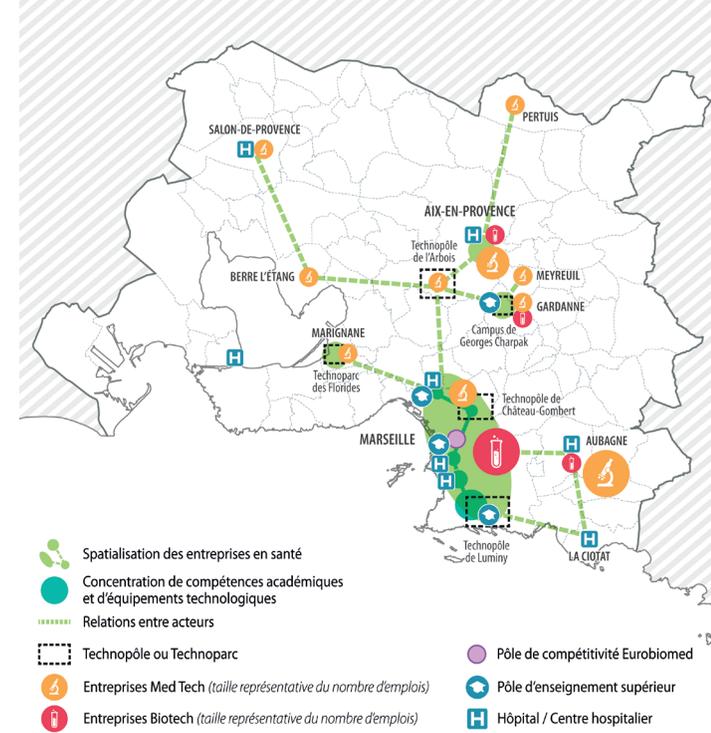
Source : La Métropole des archipels interactifs, Mission Interministérielle pour le projet métropolitain

FILIÈRE MARITIME ET LOGISTIQUE



Source : Sirene 2013

ENTREPRISES DE LA FILIÈRE SANTÉ



Source : Agam

SIX FILIÈRES D'EXCELLENCE

Identifiées dans l'Agenda du développement économique, ces filières représentent environ 330 000 emplois (salariés privés) : la santé, le maritime et la logistique, l'aéronautique et la mécanique, les industries numériques et créatives, l'environnement et l'énergie, l'art de vivre et le tourisme... Elle sont comme porteuses d'emplois et s'incarnent au travers de projets structurants (Henri Fabre, PICTO, French Tech, Marseille Immunopôle, Dirigeables, Iter...).

Parmi les « filières d'excellence », les secteurs de la santé et de l'aéronautique affichent tous deux une dynamique de croissance très positive sur 10 ans (+19% d'emplois salariés privés), comme le tourisme (+32%). Les secteurs de l'énergie/eau/environnement et portuaire/logistique ont davantage détruit des emplois ces 10 dernières années qu'ils n'en ont créé.

LA FILIÈRE MARITIME/LOGISTIQUE

Le secteur portuaire/logistique représente 9,3% des emplois métropolitains (contre 10,3% il y a 10 ans). Il doit son existence avant tout à la présence du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, sur deux bassins :

- un hub pétrolier à l'ouest, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer et Martigues-Lavera, accessible aux plus grands navires et dédié aux grands flux intercontinentaux et à l'industrie
- un hub de services maritimes dans la rade nord de Marseille, port de proximité en Méditerranée pour les marchandises et les terminaux passagers.

À terre, se superposent plusieurs systèmes logistiques : un hub intermodal terrestre à Salon-de-Provence/Miramas, un hub grande distribution autour d'Aix/Les Milles (organisation de la logistique de proximité) et un hub multifonctions autour de Vitrolles/Berre/Marignane. Ces systèmes se matérialisent par une concentration importante d'espaces logistiques (aires d'entrepôts, chantiers de transport combinés...), générant d'importants flux de poids lourds.

LA FILIÈRE SANTÉ

Le secteur de la santé représente 11,1% des emplois métropolitains (contre 10,1% il y a 10 ans). Essentiellement porté par la fonction pré-sentielle et l'offre de soins (83% des emplois), cette filière se structure autour d'un réseau hospitalier et d'une offre importante d'activités libérales médicales et paramédicales. Les acteurs du secteur disposent d'un haut niveau d'expertise dans des secteurs de pointe (immunologie, oncologie, maladies rares, neurosciences...). Autour d'eux s'organise un écosystème de la santé : tissu d'entreprises allant de la start-up aux leaders mondiaux dans la recherche et l'innovation, l'industrie (biotechnologies, industrie pharmaceutique, medtech : prothèses, imagerie médicale), la distribution (commerces de gros et spécialisés dans le matériel médical) et les services de santé (activités de transport sanitaire, analyse biologique...).

22

DANS QUELS RÉSEAUX S'INSCRIT-ON ? CONNEXIONS INTERNATIONALES, COMMERCE EXTÉRIEUR

ROUTE, TRAIN, BATEAU, AVION : LA MÉTROPOLE EST POSITIONNÉE DANS UN RÉSEAU D'ÉCHANGES À LONGUE DISTANCE

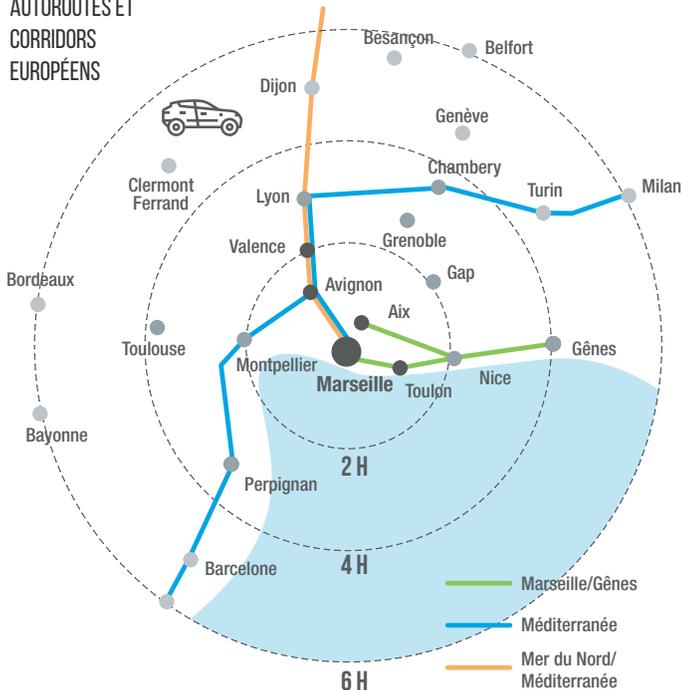
Au débouché de l'axe rhodanien, située sur l'arc latin (Espagne-Italie), la Métropole est traversée par trois corridors européens de transport de fret (Marseille-Rotterdam, Espagne-Italie-Hongrie, Marseille-Gênes), axes majeurs pour les circulations à l'échelle européenne.

Sa position en fait un nœud d'interconnexions :

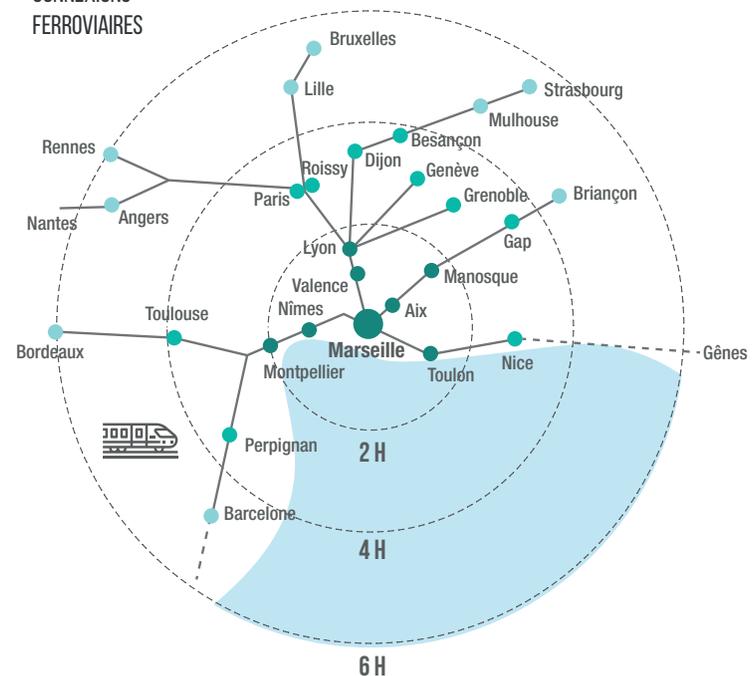
- **routières** : autoroute A8 vers la Côte d'Azur et l'Italie, autoroute A54/A9 vers l'Espagne, autoroute A7 vers Lyon et Paris, Genève et l'Allemagne, autoroute A51 vers les Alpes. Ces axes sont le support d'importants trafics de marchandises (12% des flux routiers), mais aussi de transports longue distance (réseau de cars);
- **ferroviaires** : 3 gares TGV mettant la Métropole à 1h30 de Lyon, 3h30 de Paris et Genève, 4h de Barcelone et 5h de Bruxelles;
- **aériennes** : 6^e aéroport français, offrant plus de 120 destinations françaises, européennes et internationales (en particulier vers le Maghreb);
- **maritimes** : 18 liaisons maritimes passagers et 50 services maritimes réguliers pour les marchandises, à destination de 500 ports mondiaux;
- **numériques** : point d'arrivée de câbles réseaux sous-marins d'internet.

L'aire d'influence de ces hubs dépasse la Métropole : l'aéroport Marseille-Provence est aussi celui des habitants du Vaucluse, du Var et des Alpes; la gare TGV d'Aix est le point d'accès le plus rapide vers les Alpes du Sud.

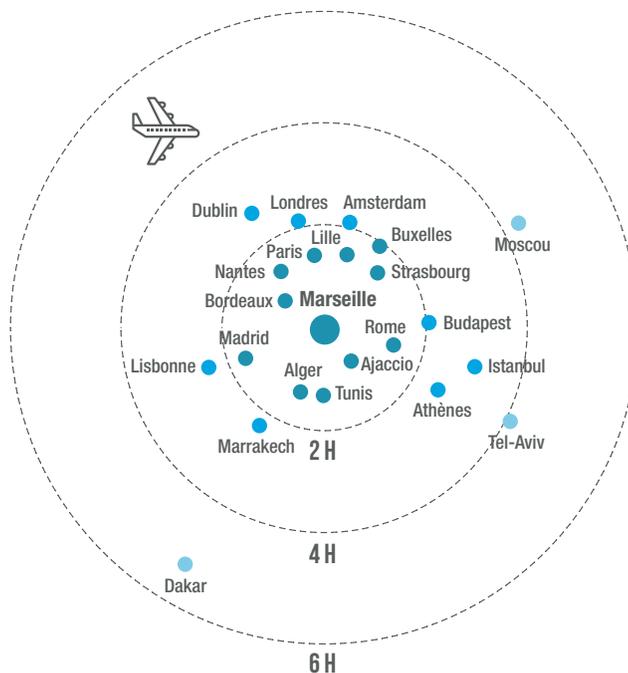
AUTOROUTES ET
CORRIDORS
EUROPÉENS



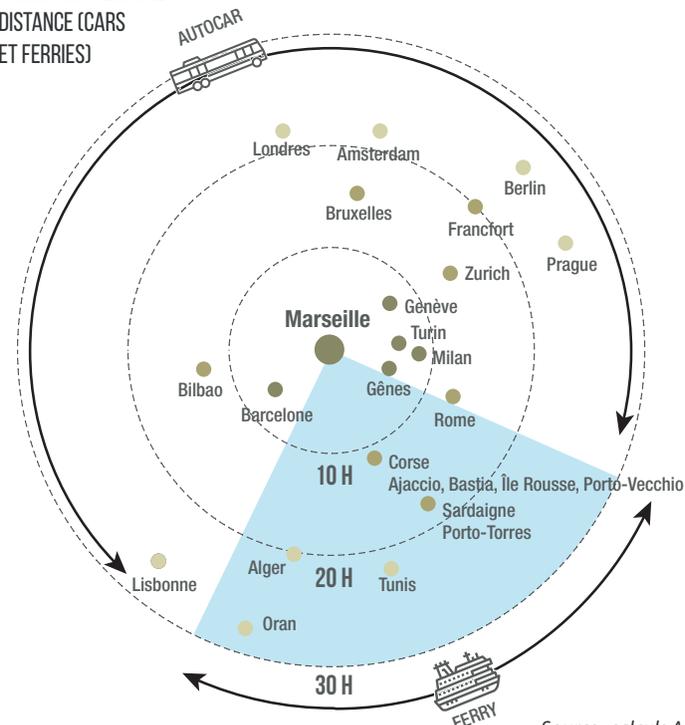
CONNEXIONS
FERROVIAIRES



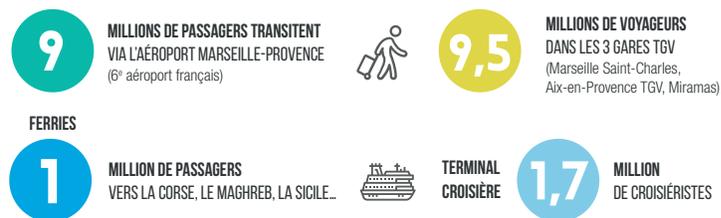
DESTINATIONS AÉRIENNES
AU DÉPART DE MARSEILLE



TRANSPORTS LONGUE
DISTANCE (CARS
ET FERRIES)



FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX HUBS



COMMERCE EXTÉRIEUR : UN TERRITOIRE QUI IMPORTE PLUS QU'IL N'EXPORTE, IMPORTE DEPUIS DES PAYS LOINTAINS ET EXPORTE ESSENTIELLEMENT EN EUROPE

Affichant une balance négative de -12 milliards d'euros, le département des Bouches-du-Rhône exporte moins qu'il n'importe, dans presque toutes les catégories de produits. Grâce au Port, le département joue un rôle déterminant dans le commerce extérieur de la région : les Bouches-du-Rhône représentent 63% des exportations et 71% des importations régionales.

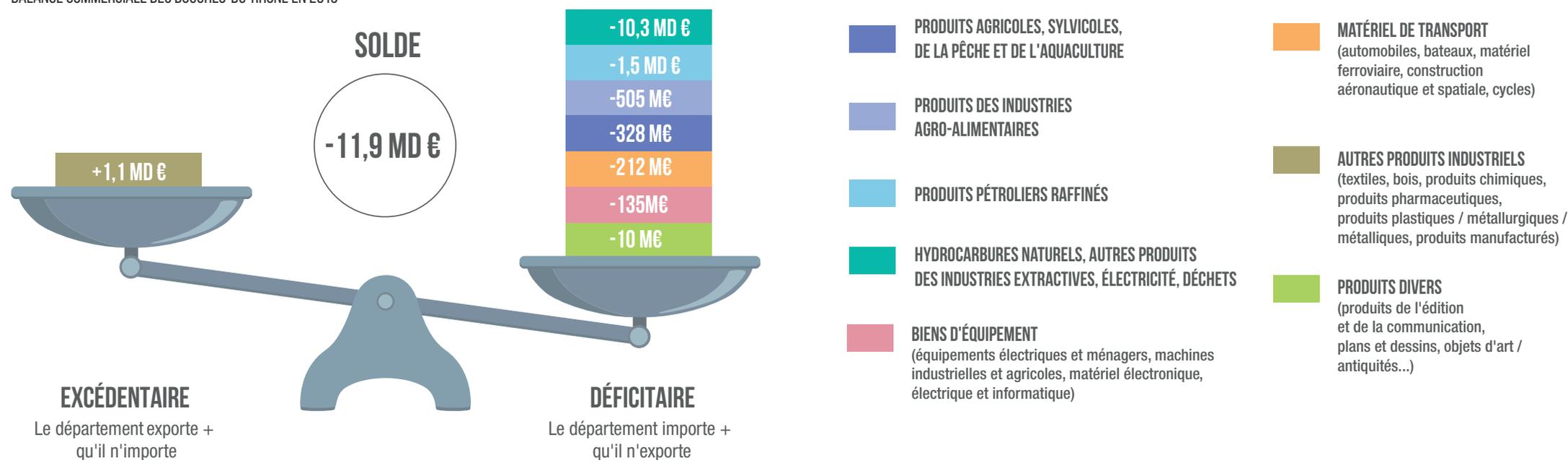
S'agissant des partenaires commerciaux, le département importe des produits agricoles essentiellement européens, du pétrole et des minerais depuis l'Afrique et le Moyen-Orient, des équipements électroniques / ménagers et des machines d'Asie. En volume global, le département importe principalement des marchandises d'Algérie (19% des importations), de Chine (8%), des États-Unis (8%) et du Nigeria (7%). À l'export, ses principaux partenaires commerciaux (en volume de marchandises échangées) sont l'Italie (13% des exports) et l'Espagne (10%), suivies de la Turquie (7%), des États-Unis et de l'Allemagne (6% chacun).

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS : VALEURS ÉCHANGÉES ET PRINCIPAUX CLIENTS EN 2019

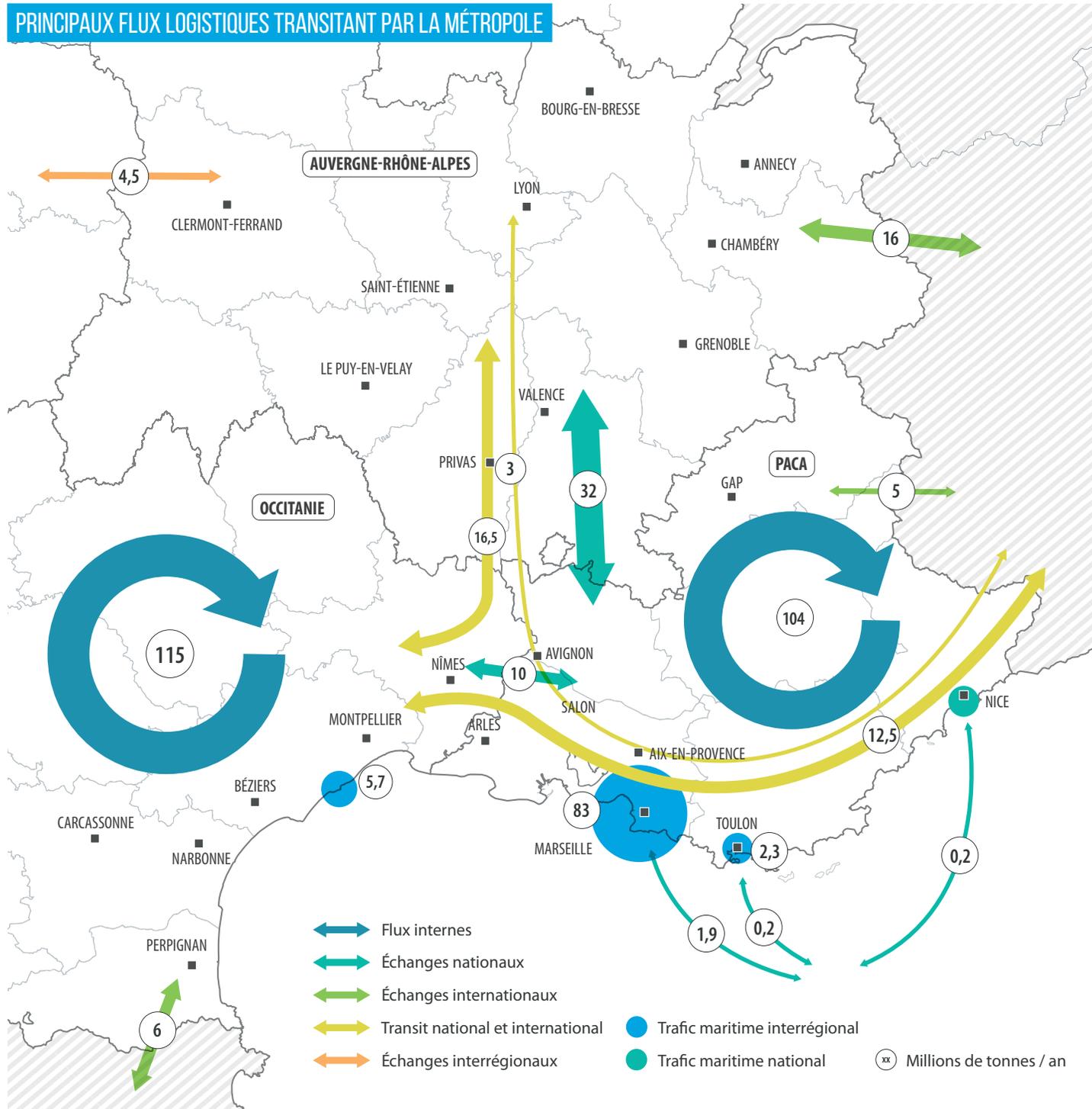
TYPE DE PRODUITS	VALEUR IMPORTÉE	ORIGINE PRINCIPALE	AUTRES ORIGINES
Produits agricoles	608 M€	UE 14 (36%)	Afrique (23%) Moyen-Orient (18%)
Produits des industries agro-alimentaires	1,4 Md€	UE 14 (53%)	Asie (15%) Amérique (10%)
Produits pétroliers raffinés	3,6 Md€	Moyen-Orient (21%)	Asie (20%) Afrique (17%)
Hydrocarbures, minerais, électricité, déchets	10,6 Md€	Afrique (53%)	Europe hors UE (25%) Amérique (14%)
Biens d'équipement	2,5 Md€	Asie (44%)	UE 14 (30%) Amérique (7%)
Matériel de transport	2 Md€	Europe hors UE (33%)	Asie (26%) Afrique (17%)
Autres produits industriels	6 Md€	UE 14 (40%)	Asie (37%) Europe hors UE (7%)
Produits divers	42 M€	UE 14 (40%)	Amérique (22%) Asie (15%)

TYPE DE PRODUITS	VALEUR EXPORTÉE	DESTINATION PRINCIPALE	AUTRES DESTINATIONS
Produits agricoles	280 M€	UE 14 (63%)	Afrique (14%)
Produits des industries agro-alimentaires	875 M€	Asie (35%)	Europe hors UE (10%)
Produits pétroliers raffinés	2,1 Md€	Afrique (29%)	UE 14 (23%)
Hydrocarbures, minerais, électricité, déchets	276 M€	UE 14 (50%)	Amérique (19%)
Biens d'équipement	2,4 Md€	Asie (27%)	UE 14 (23%)
Matériel de transport	1,8 Md€	Afrique (27%)	Divers (20%)
Autres produits industriels	7,1 Md€	Europe hors UE (23%)	Europe hors UE (17%)
Produits divers	32 M€	UE 14 (42%)	Amérique (17%) Europe hors UE (15%)

BALANCE COMMERCIALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE EN 2019



PRINCIPAUX FLUX LOGISTIQUES TRANSITANT PAR LA MÉTROPOLE



LOGISTIQUE : UN TERRITOIRE-CARREFOUR DE MARCHANDISES

Figurant parmi les principales portes d'entrée en Europe pour la logistique portuaire, la Métropole bénéficie d'une desserte multimodale (maritime, routière, fluviale, ferroviaire, aérienne, pipelines) et concentre tous les types de logistique (internationale, régionale, industrielle, métropolitaine et urbaine). Traversée par des flux internationaux, son fonctionnement interne génère également des besoins considérables en logistique de distribution endogène. Tous les secteurs de l'économie sont concernés, au-delà des activités portuaires : plus de la moitié des flux de poids lourds de la Métropole sont liés à l'artisanat et au petit commerce.

177 millions de tonnes de marchandises circulent dans le département des Bouches-du-Rhône : 20% sont en transit national et international (10 000 poids lourds traversent chaque jour le territoire sans s'y arrêter), les 80% restants (flux terrestres et maritimes) sont traités sur le territoire. 20% des flux sont liés au fonctionnement endogène de la Métropole, ce qui représente 41 000 mouvements de poids lourds. Le BTP est responsable de la moitié des flux, le commerce / grande distribution 25%, le quart restant dépendant des activités urbaines des hôpitaux, de la gestion des déchets... En 2016, plus de 85% des marchandises restent acheminées par la route (tous types de logistiques confondus), une proportion encore supérieure pour les flux internes, contribuant à la saturation des grands axes routiers.

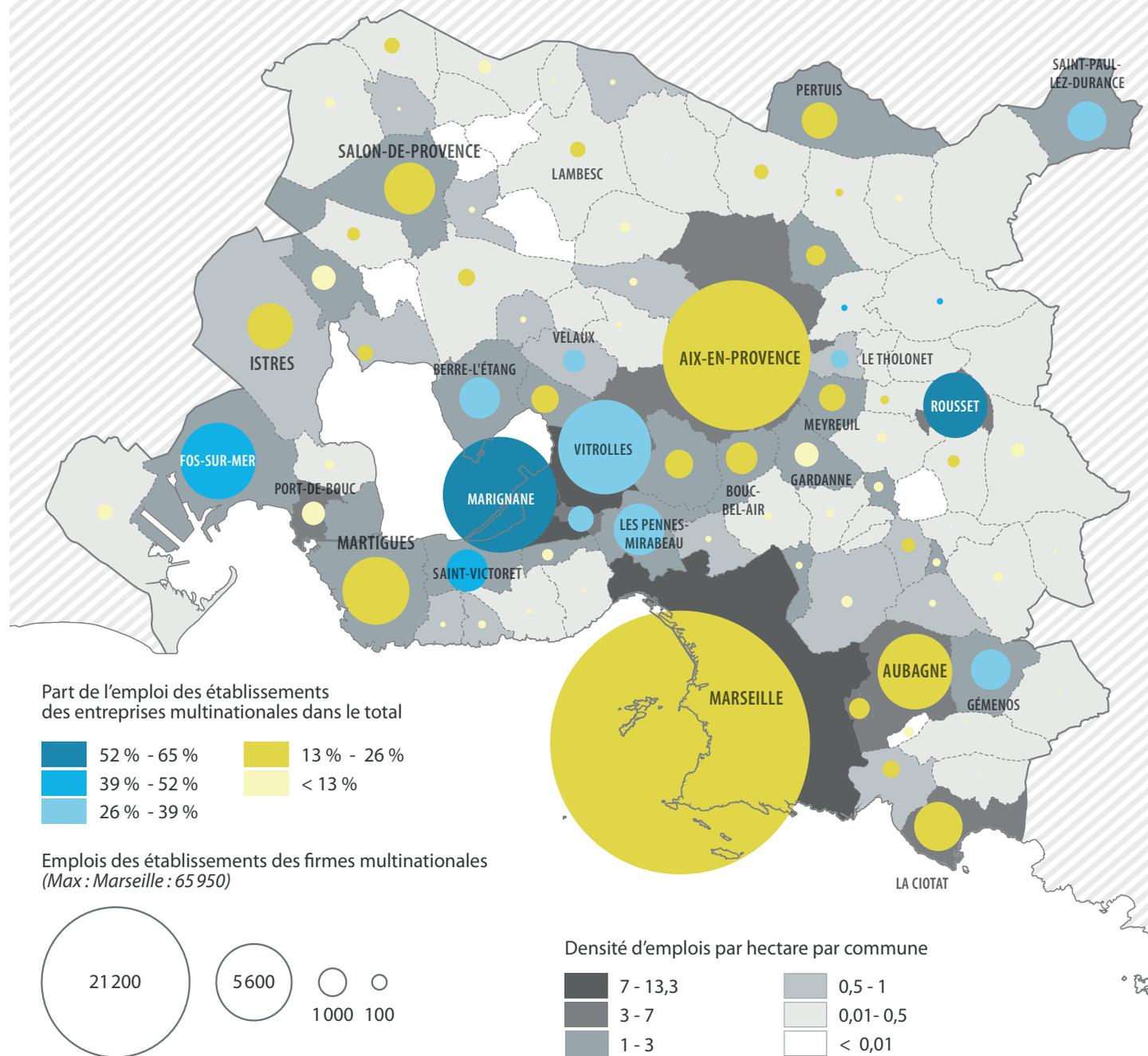
3% DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE EN 2019 (4% réalisés à Toulouse, 5% à Lyon, 26% dans le Grand Paris)

50% DES FLUX LOGISTIQUES INTERNES À LA MÉTROPOLE SONT LIÉS AUX ACTIVITÉS DU PORT (GPMMP)

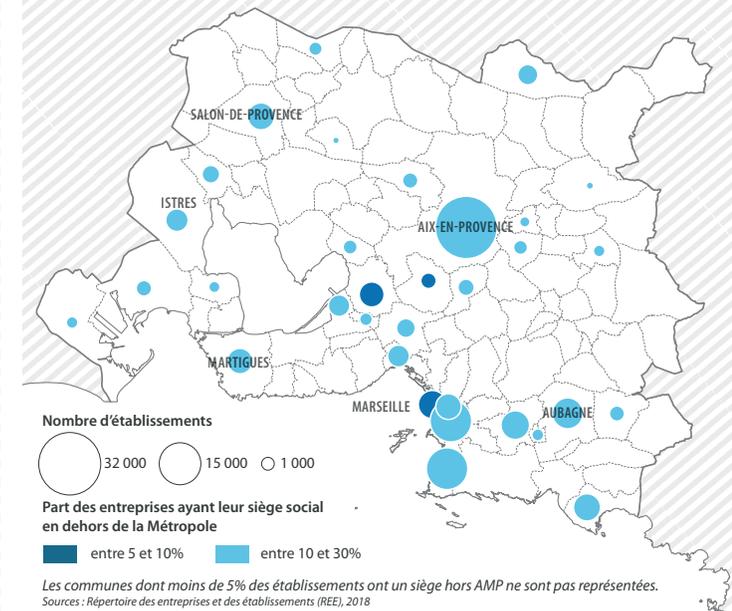
1/4 DES EMPLOIS SALARIÉS DE LA MÉTROPOLE SONT DANS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Sources : Business France, CNER

DEGRÉ D'INTERNATIONALISATION DES EMPLOIS MÉTROPOLITAINS



SIÈGES DES ÉTABLISSEMENTS

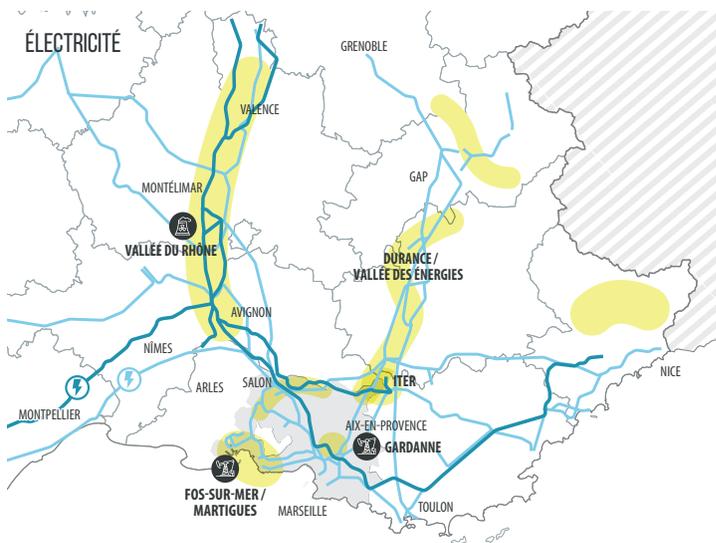


1/4 DES EMPLOIS SONT DANS DES MULTINATIONALES ET 5% DES ÉTABLISSEMENTS N'ONT PAS LEUR SIÈGE DANS LA MÉTROPOLE

Les multinationales dont il est question relèvent le plus souvent des secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'activité portuaire et logistique. Leurs emplois sont géographiquement concentrés dans quelques communes : Marignane a près de 64% de son emploi dans des établissements d'entreprises internationalisées (Airbus Helicopters), Rousset 58% (ST Microelectronics) et Fos-sur-Mer, près de 50% (Esso, Lyondell, GDF Suez...). La faible part de l'emploi international à Marseille (hors Euroméditerranée) s'explique par le fait que les entreprises internationalisées de la Métropole sont souvent liées à des infrastructures spécialisées comme le Port ou l'aéroport. Ailleurs, on note une dépendance assez faible à des centres de décision extérieurs au territoire : 95% des entreprises en moyenne ont leur siège dans la Métropole.

23

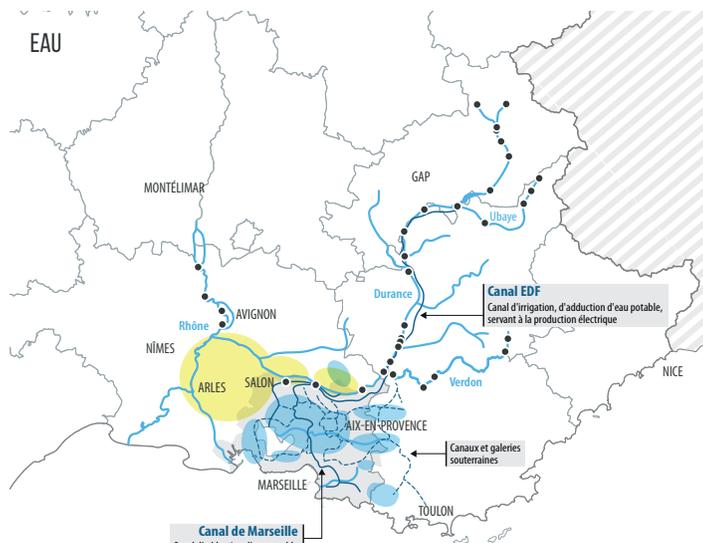
D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES DONT LA MÉTROPOLE A BESOIN ?



Principales lignes électriques (haute tension)
 ● Principales zones de production électrique (nucléaire, thermique, hydroélectrique...)

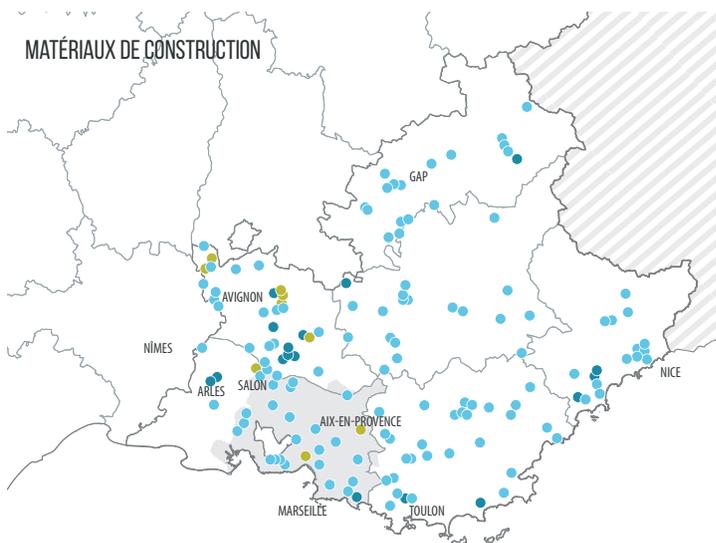
- 440 kV
- 225 kV

Sources : Dreal 2018, Livre Blanc Energie AMP



● Barrage hydroélectrique
 Secteur d'irrigation
 ● gravitaire ● sous-pression

Source : SCP, Dreal, AMP



Carrières en activité (2015)
 ● Matériaux de construction
 ● Minéraux pour l'industrie
 ● Roches ornementales et de construction

Sources : Dreal 2017, Cerema 2015 / Unicem 2011

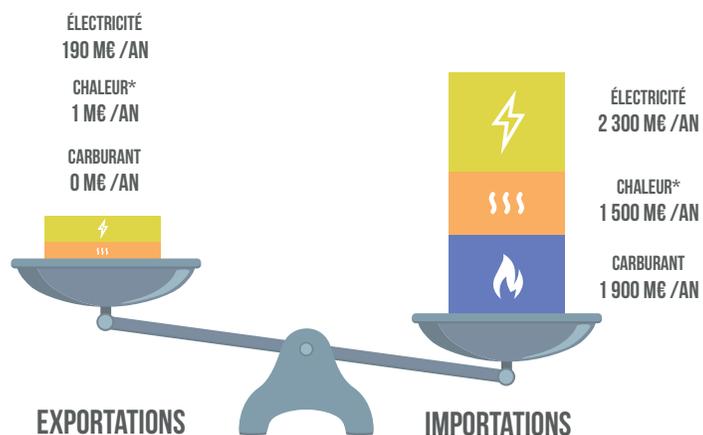
LA MÉTROPOLE IMPORTE 93% DE SON ÉNERGIE ET DÉPEND DES RESSOURCES NATURELLES DES AUTRES TERRITOIRES

La Métropole consomme la moitié de l'énergie à l'échelle régionale, alors qu'elle n'en produit que 44%. Mais elle est surtout dépendante du reste de la France (électricité) et du monde (pétrole, gaz) pour son approvisionnement énergétique. Cette demande d'énergie est essentiellement liée à l'industrie (sur les rives de l'Étang de Berre, elle représente jusqu'à 95% de la consommation énergétique), aux transports routiers et au résidentiel (40% pour le chauffage, 29% pour l'alimentation électrique spécifique, 15% pour l'eau chaude).

La Métropole dépend également des territoires voisins pour son approvisionnement en eau (80% provient de la dérivation depuis la Durance / le Verdon) et en matériaux de construction : si les 10 millions de tonnes de matériaux produits chaque année dans les carrières des Bouches-du-Rhône correspondent globalement aux besoins des chantiers de construction du territoire, celui-ci importe 430 000 tonnes chaque année, venant essentiellement du Var, du Vaucluse et du Gard.

À l'avenir, le partage de la ressource (notamment hydrique) avec les territoires alpins en amont sera plus difficile, notamment lors des années de forte sécheresse. Avec le changement climatique, la diminution du manteau neigeux et donc des eaux de fonte diminuera de 10 à 30% le débit annuel moyen des rivières, notamment au printemps. En face, l'accroissement des usages (agricoles pour l'irrigation, eau courante, besoins industriels pour le refroidissement) augmentera la pression et les besoins de transfert d'eau. (source : GREC-Sud).

BALANCE ÉNERGÉTIQUE : LA MÉTROPOLE IMPORTE MASSIVEMENT SON ÉNERGIE

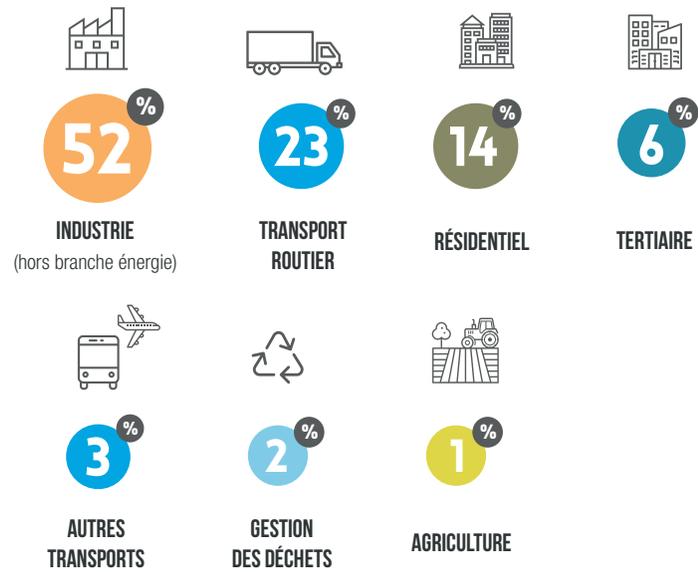


TOTAL - 5 510 M€ / AN

*Gaz, fioul et charbon industriel

Source : Livre Blanc Energie AMP

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



UNE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION EN DEÇÀ DE SON POTENTIEL

La Métropole produit essentiellement de l'électricité (44% de l'énergie produite dans la région). Les 2/3 de l'électricité sont produits par trois centrales thermiques: Meyreuil, Martigues et Fos-sur-Mer. Le tiers restant provient de sources d'énergies renouvelables, en réalité assez peu diversifiées: l'hydroélectricité des cinq barrages du canal EDF est largement dominante, représentant la moitié des ENR produites. Le photovoltaïque ne représente que 9% de l'énergie produite, malgré un potentiel très important.

INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES



Sources : Energ'air 2010, Oreca Paca, Dreal Paca, base projets énergie AMP 2017, Agam

24

QUI VIENT SÉJOURNER DANS LA MÉTROPOLE ET POUR FAIRE QUOI ? RÉSIDENTS OCCASIONNELS ET TOURISTES

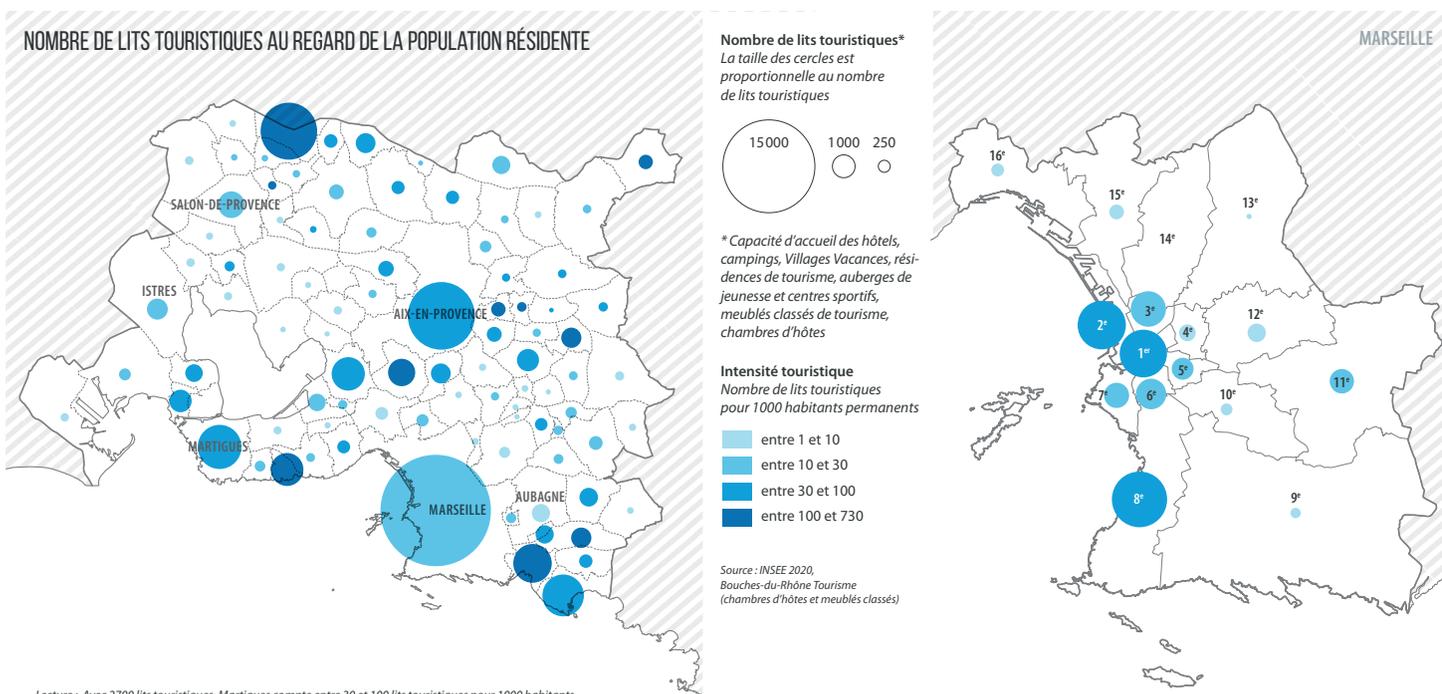
UNE DESTINATION TOURISTIQUE DE PREMIER PLAN, QUI SÉDUIT MAJORITAIREMENT LES FRANÇAIS ET LES EUROPÉENS

Chaque année, environ sept millions de touristes viennent visiter la Métropole. 70% d'entre eux sont français, certains ayant une résidence secondaire (celles-ci se concentrent plus particulièrement sur le littoral). Les touristes étrangers viennent essentiellement d'Europe (Allemagne, Belgique, Italie, Royaume-Uni) et des États-Unis. Marseille et le Pays d'Aix captent la moitié des nuitées, s'effectuant essentiellement de mai à octobre et en particulier l'été (1/3 des nuitées). La fréquentation de Marseille est moins saisonnière, les pics de visite survenant presque chaque week-end. Les sites les plus visités se situent au sein ou autour des deux villes principales. Les données d'Orange (Flux Vision) montrent que les touristes se déplacent essentiellement à proximité du lieu où ils séjournent (rares sont les touristes marseillais allant à Arles !).

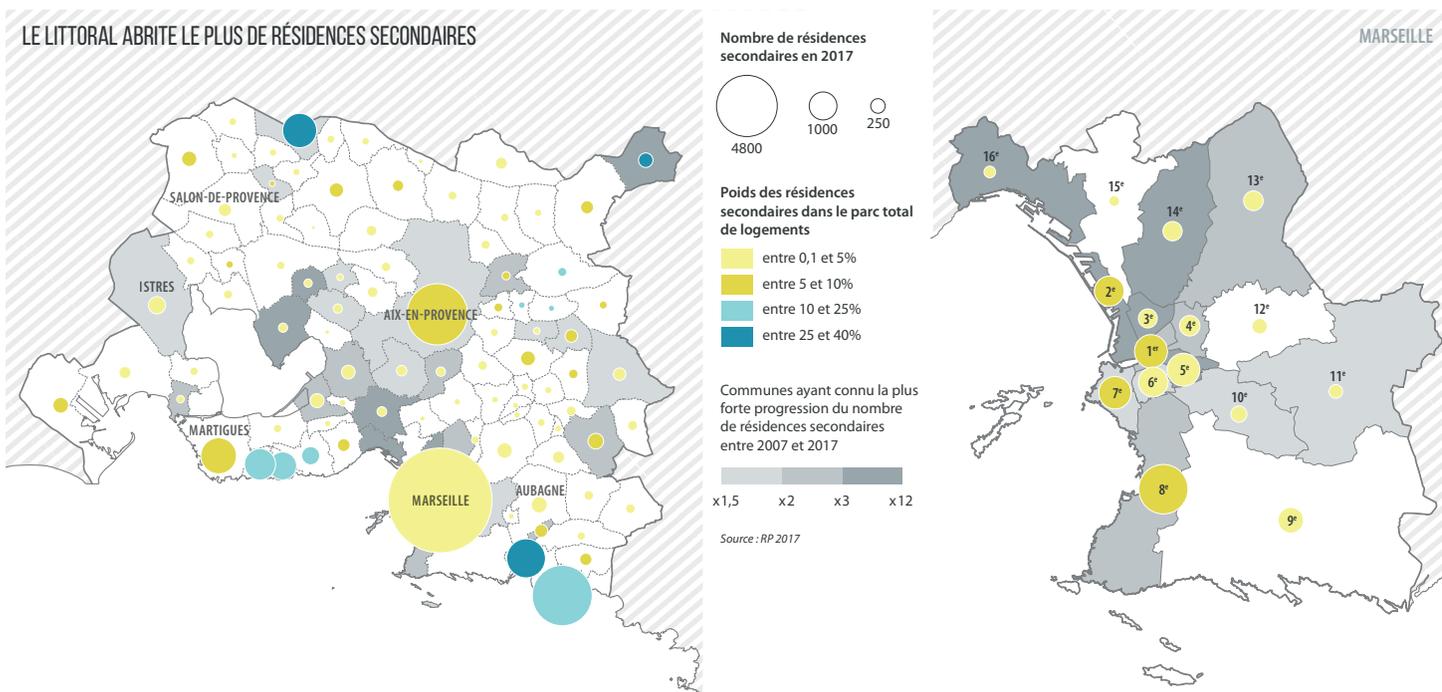
Pour les accueillir, Aix-Marseille-Provence dispose d'une offre d'hébergement complète: 16200 chambres d'hôtels, 6400 emplacements de camping, 17000 chambres dans des résidences de tourisme, 1800 chambres d'hôtes... soit plus de 51 000 lits touristiques. Néanmoins, elle ne fait pas partie des métropoles européennes les plus touristiques: son attractivité est dans la moyenne, au regard de sa taille. C'est aussi une destination pour le tourisme d'affaires (les principaux centres de congrès étant à Marseille et Aix, mais de plus petits centres existent dans les villes moyennes): les conférences sont en hausse ces dernières années, notamment liées à la recherche scientifique.

PRINCIPAUX FESTIVALS	NOMBRE DE VISITEURS*
Biennale des Arts du Cirque (Marseille)	112 000
Festival international d'Art Lyrique (Aix-en-Provence)	86 100
Festival de Martigues (dernière année)	81 300
Argilla (Aubagne)	80 000
Festival international de Piano (La Roque d'Anthéron)	75 500
Jazz des 5 Continents (Marseille)	65 000
Marsatoc (Marseille)	35 000
La Fiesta des Suds (Marseille)	35 000
Delta Festival (Marseille)	30 000
Rencontres du 9 ^e Art (Aix-en-Provence)	30 000
Festival de Pâques (Aix-en-Provence)	25 000
Festival International de Cinéma de Marseille	25 000
Festival de Marseille	22 400

*en 2018, à défaut 2017 pour les festivals ayant lieu tous les 2 ans. Source: BDR Tourisme



Lecture: Avec 2700 lits touristiques, Martigues compte entre 30 et 100 lits touristiques pour 1000 habitants.



À MOINS DE
2H DE MARSEILLE



TOP 5

DES SITES TOURISTIQUES
MONUMENTS HISTORIQUES

TOP 5

DES MUSÉES

1 NOTRE-DAME DE LA GARDE
2,1 MILLIONS DE VISITEURS

2 MUCEM (parties extérieures)
1,2 MILLION DE VISITEURS

3 PONT DU GARD
822 000 VISITEURS

4 PALAIS DES PAPES (Avignon)
598 000 VISITEURS

5 PONT D'AVIGNON
398 000 VISITEURS

1 CARRIÈRES DE LUMIÈRES
(Les Baux-de-Provence)
554 000 VISITEURS

2 MUCEM (collections
permanentes et expositions)
500 000 VISITEURS

3 HÔTEL DE CAUMONT
(Aix-en-Provence)
310 000 VISITEURS

4 MUSÉE GRANET
(Aix-en-Provence)
181 000 VISITEURS

5 MUSÉE DE L'ARLES ANTIQUE
143 000 VISITEURS

PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES

